



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 17 janvier 2023

Mobilisation en faveur de l'hébergement d'urgence

Le lundi 16 janvier 2023, Laurent Prévost, préfet de l'Isère, accompagné de Nathalie Cencic, secrétaire générale adjointe, sont allés à la rencontre des bénéficiaires et des gestionnaires de la structure d'accueil de nuit à Grenoble.

Ce dispositif initié par l'État et mis en œuvre conjointement par le CCAS de Grenoble et la Fondation Georges-Boissel fonctionne depuis le 14 décembre 2022. Le fonctionnement de cette structure, intégralement financé par l'État, propose déjà 30 places d'hébergement pour atteindre 40 places à la fin du mois de janvier. Elle est destinée à accueillir les femmes avec ou sans enfants pour une période de 7 nuits au cours de laquelle leur situation individuelle est examinée en vue de proposer un accompagnement social et une orientation vers des dispositifs d'hébergement adaptés selon leur niveau de vulnérabilité. Laurent Prévost, préfet de l'Isère, est allé hier soir visiter les locaux, échanger avec les acteurs engagés et rencontrer les femmes et les enfants hébergés.

Dispositifs d'hébergement d'urgence en Isère

Parmi les politiques prioritaires du Gouvernement figure celle de la prise en charge de la lutte contre le sans-abrisme. L'État assure ainsi la mise à l'abri des personnes précaires, avec un accueil en centre d'hébergement destiné à répondre aux besoins immédiats des personnes sans abri et en situation de détresse.

Dans le département, le préfet de l'Isère a renforcé les capacités d'hébergement d'urgence pour atteindre un niveau historiquement haut. À ce titre, 885 places supplémentaires ont été ouvertes en trois ans et plus de 16 millions par an sont consacrés à la mise en œuvre de cette politique en Isère.

Au 1^{er} janvier 2023 on dénombre **2 203 places d'urgence** sur orientation du 115 dont plus de **1547 places d'hébergement pérenne**. A cela s'ajoutent les **2 207 places pour les demandeurs d'asile** sur orientation de l'OFII via le dispositif national d'accueil.

Un parc d'hébergement exceptionnel est également mobilisable en période hivernale dans le cadre du dispositif "Grand Froid". Il est déclenché lors d'un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique et s'il dure au moins deux jours.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

C'est dans ce contexte que plusieurs nouvelles structures financées par l'État, ont pu voir le jour très récemment sur l'agglomération grenobloise : l'accueil de nuit et plus de 60 places sur Échirolles et Grenoble.

La veille sociale complémentaire à l'hébergement d'urgence

La veille sociale s'appuie sur l'aide du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et du 115, des maraudes professionnelles et bénévoles ainsi que sur 13 accueils de jour. Un enjeu fort de solidarité permettant l'accueil, l'orientation et l'insertion des personnes en situation de grande précarité.

Le SIAO (115) travaille avec l'État et les structures pour l'écoute et la prise en charge des personnes, qui sont orientées, selon leur situation, vers les structures d'hébergement d'urgence. Ils assurent le suivi des places d'hébergement et les orientations quotidiennement.

Les accueils de jour et de nuit

En offrant de manière inconditionnelle un espace de repos, d'écoute et de mise à l'abri, les accueils de jour ou de nuit apportent une première réponse aux problématiques d'un public fragile.

Les maraudes

La maraude professionnelle gérée par AJHIRALP et financée par l'État, appelée Samu Social, est composée d'un binôme mixte de travailleur social et d'infirmier. Elle est organisée sur la couronne grenobloise 6 fois par semaine en soirée avec possibilité d'accompagnement en journée. Elle intervient via les signalements du 115 et des partenaires de la veille sociale.

Après une prise de contact avec les personnes sans-domicile ou en grande précarité, elle réalise une évaluation sociale et sanitaire et apporte une réponse aux situations d'urgence. Elle est complétée par les maraudes bénévoles d'AMICI et de la Croix-Rouge, ainsi que la maraude enfance famille qui va à la rencontre des familles avec enfants à la rue, en journée et sont toutes financées par l'État.

Les situations rencontrées sont extrêmement hétérogènes : femmes ou hommes seuls, femmes victimes de violences, jeunes en rupture, personnes en souffrance psychique...

L'ensemble des dispositifs mis en œuvre dans le département permet d'apporter une solution d'accompagnement adaptée aux différents besoins de ces publics.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr